



**JEAN-MI
UN
MINISTRE
QUI VOUS
VEUT DU
BIEN**

*Votre
établissement a
un problème?*

JEAN-MI

VOUS PROPOSE ...

L'AUTOÉVALUATION

PERFORMANCE

RÉSULTATS **CONTRAT**

SOUFFRANCE CONCURRENCE

OBJECTIFS
TUTELLE
CONTROLE



F.S.U.

L'AUTOEVALUATION DES ETABLISSEMENTS

-26 juillet 2019 -> Loi école de la confiance du (loi Blanquer)
Création du Conseil d'évaluation de l'École

Deux missions principales :
la mise en cohérence de toutes les évaluations
de l'enseignement scolaire et
la mise en place de l'évaluation des
établissements scolaires à l'échelle nationale.

**Rendre compte aux usagers et enrichir le débat public sur
l'éducation**

Si le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a été l'un des premiers à développer une
fonction d'évaluation, il s'agit désormais de **développer une véritable culture de l'évaluation** pour
améliorer la qualité du service public de l'éducation et enrichir le débat public.

- Juin 2020 : **Installation du CEE** (prévue initialement fin 2019)

- Novembre 2020 : **1ère vague d'évaluation**, 20% des collèges

deux phases pour l'évaluation : auto-évaluation suivie d'une évaluation externe.

L'auto-évaluation des établissements

Une nouvelle étape d'un continuum amorcé

La loi de juillet 2019 pour une école de la confiance :
Le conseil d'évaluation de l'École, définit le cadre méthodologique et les outils des auto-évaluations.

1989 Les établissements sont dotés d'un projet d'établissement.
2005 Le contrat d'objectifs définit les axes de travail de l'établissement et contribue en lien avec le projet d'établissement à l'élaboration d'un programme d'actions en fonction des objectifs visés.



Conseil
d'évaluation
de l'École



Objectifs généraux et missions de l'École

1

L'élevation du niveau général scolaire de l'ensemble des élèves et l'acquisition des savoirs fondamentaux, ainsi que du socle commun.

2

Le développement de l'équité scolaire et de la justice sociale par la lutte contre les inégalités dans toutes leurs dimensions.

3

L'association et la responsabilisation de l'ensemble des parties prenantes, notamment des élèves et de leurs parents.

4

La construction d'une école en phase avec les grands enjeux du XXI^e siècle que sont les transitions : écologique et numérique.



Les enjeux de l'auto-évaluation de l'établissement

Renforcer son autonomie et mettre en œuvre des actions éclairées.

Faire émerger ses caractéristiques propres.

Analyser son fonctionnement à partir de données tangibles.

Valoriser l'investissement d'une équipe pédagogique.



Un questionnement sur 4 domaines

Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire

L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial



Une démarche participative

Une analyse globale sur tous les domaines d'action

Une compréhension collective des enjeux et une implication engagée de toute la communauté éducative.

Une organisation participative avec tous les acteurs : profs, élèves, parents, partenaires...

Des impacts et des impacts qui font sens pour tous et qui répondent aux besoins et aux objectifs fixés.

ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

Boîte à outils – Collège

Les apprentissages et les parcours des élèves,
l'enseignement

Novembre 2020

Les questionnements.

Table des matières

Présentation des boîtes à outils	3
Structuration du document.....	4
Domaine 1 – Les apprentissages et les parcours des élèves, l’enseignement	5
Acquis scolaires, résultats, poursuite d’études des élèves et équité	6
Choix pédagogiques, enseignements et apprentissages.....	10
Personnalisation des parcours, orientation	15
Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise	17
Domaine 2 – La vie et le bien-être de l’élève, le climat scolaire	18
Climat scolaire et bien-être à l’école.....	19
Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie	22
Temps et espaces scolaires	24
Inclusion scolaire et équité	26
Domaine 3 – Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l’établissement	28
Orientations stratégiques de l’établissement, projet de l’établissement et contrat d’objectifs	29
Fonctionnement des instances de l’établissement au service des politiques d’éducation nationale académique et d’établissement	31
Gestion des ressources humaines, management interne et développement professionnel des personnels	32
Domaine 4 – L’établissement dans son environnement institutionnel et partenarial	35
Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu’avec les services déconcentrés de l’État (police, justice, direction régionale des affaires culturelles, etc.).....	37
Collaborations avec les autres établissements (écoles, collèges, réseau d’éducation prioritaire, lycées, enseignement supérieur et recherche)	38
Alliance éducative avec les parents et co-éducation	39
Collaborations avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable	40
Partenariats avec le monde économique et technologique	41
Communication externe	42

Les questionnements.

Résultats des élèves aux examens et acquis des élèves

- Analyse des résultats des élèves au DNB
 - Poids respectif de l'évaluation du socle et du résultat aux épreuves terminales dans les résultats au DNB
 - Taux de validation du socle, des différentes composantes du socle, modalités de validation des différentes composantes du socle
- Étude de corrélations, si elles existent, entre :
 - Origine sociale / territoriale et résultats et acquis des élèves
 - Genre et résultats et acquis des élèves
- Analyse de ces résultats en termes de points forts des élèves, points de vigilance
- Confrontation des résultats avec une orientation réussie des élèves
- Analyse de l'évaluation de l'acquisition des compétences sociales des élèves

Domaine 1, page 6.

Données ou indicateurs chiffrés :

État de l'établissement :

- Résultats des élèves au DNB et valeur ajoutée
- Taux d'accès de la 3^{ème} au DNB
- Notes des élèves au DNB, répartition des notes
- Notes au DNB en fonction des PCS / du sexe
- Points socles

Données complémentaires

- Pourcentage d'élèves passant le DNB, DNB pro, CFG
- Pourcentage de validation du socle
- Répartition des élèves en fonction du nombre de compétences validées
- Notes en contrôle continu et notes au DNB
- Croiser les résultats des élèves en fin de collège (socle, moyennes) et l'orientation réussie (poursuite en première l'année N+1)
- Données sur les progrès des élèves
- IVAC
- Données propres à l'établissement : suivi de cohortes

Observations directes ou documents à analyser :

- Analyse des bulletins des élèves
- Analyse des livrets scolaires uniques
- Bilans de conseil de classe

Point de vue des acteurs :

- Équipes : profil et résultats des élèves, modalités d'évaluation des acquis des élèves
- Élèves : réussite scolaire dans l'établissement
- Parents : réussite ou progrès de leur enfant

Les questionnements.



Choix pédagogiques, enseignements et apprentissages

Questionnement possible	Boîte à outils
<p>Choix de l'établissement</p> <p>Compte tenu du contexte de l'établissement, de ses contraintes, des parcours et résultats des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'établissement en termes de structure et d'organisation (offre de formation, structuration en classes et en groupes, constitution des classes, structuration en groupes et divisions, construction des emplois du temps, etc.) • Choix dans l'allocation des moyens, heures, IMP, etc. (par niveau, par disciplines, en AP, par projet, compte tenu des besoins des élèves) • Choix de l'établissement pour faire bénéficier tous les élèves de toutes les heures d'enseignement 	<p><u>Données ou indicateurs chiffrés :</u></p> <p>État de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de formation <ul style="list-style-type: none"> ○ Langues vivantes ○ Options proposées ○ Autre : section sportive, classe CHAM, CHAT, etc. • Nombre d'élèves par division (E/D), nombre d'élèves par structure (E/S) • Nombre d'heures effectuées devant élèves rapporté au nombre d'élèves (H/E) – nombre d'heures poste (HP) et d'heures supplémentaires année (HSA) <p><u>Observations directes ou documents à analyser :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution des classes • Constitution des équipes pédagogiques • Structuration en groupes et en division, emplois du temps • Nombre d'heures par division et niveau • Élèves bénéficiaires des options (niveaux, classes, IPSS) <p><u>Point de vue des acteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipes et parents : offre de formation • Équipes, parents, élèves : organisation de la semaine des élèves

Domaine 1, page 10.

Les questionnements.

Place de l'évaluation et de l'auto-évaluation dans les apprentissages et les parcours

- Priorités de l'établissement dans la politique d'évaluation des élèves
- Modalités d'évaluation des élèves en cours d'apprentissage et exploitation de ces évaluations
- Travail collaboratif au sein des équipes pédagogiques dans le domaine de l'évaluation des élèves :
 - Principes de l'évaluation des acquis des élèves
 - Place donnée à l'auto-évaluation
 - Cohérence donnée à l'ensemble de ces évaluations (écart contrôle continu/examens, cohérence générale pour les élèves)
- Impact des évaluations sur les pratiques d'enseignement dans la classe, sur l'orientation et les parcours des élèves
- Perception de ces évaluations par les élèves, impact sur leur attitude
- Retour vers les parents, perception des évaluations par les parents

Données ou indicateurs chiffrés :

- Nombre d'évaluations par trimestre, sur l'année
- Fréquence des évaluations communes

Observations directes ou documents à analyser :

- Évaluations communes des élèves
- Retour des évaluations vers les élèves
- Copies d'élèves
- Évaluations d'élèves : différents supports d'évaluation et d'auto-évaluation
- Documents d'aide à l'auto-évaluation donnés aux élèves
- Cahier de textes / Répartition des devoirs au cours de l'année
- Bilans de conseil de classe
- Bulletins scolaires
- Outils de suivi des élèves

Point de vue des acteurs :

- Équipes : nature des évaluations menées auprès des élèves, exploitations, éléments de satisfaction et d'insatisfaction
- Élèves : représentation des évaluations (capacité à s'autoévaluer, retour des évaluations)
- Parents : compréhension des objectifs et de l'organisation des évaluations, suivi des acquis et progrès de leurs enfants

Les questionnements.

Domaine 2, Temps et espaces scolaires, page 24.

<p>u étude, internet, maison)</p> <ul style="list-style-type: none">• Existence d'un projet pédagogique pour l'internat• Sentiment de sécurité des élèves dans tous les espaces de l'établissement• Attention aux conditions propices à la résolution des problèmes d'apprentissage• Organisation de la continuité pédagogique (hospitalisation, familles itinérantes, pandémie)• Participation des élèves à de la médiation, du tutorat• Priorités dans la conception de l'emploi du temps• Emplois du temps pensés en fonction du rythme des élèves, des logiques d'apprentissage et des contraintes de transports• Expérimentation d'adaptations pour mieux tenir compte des besoins des élèves	<p>• Pourcentage d'élèves inscrits au dispositif de l'école ouverte</p> <hr/> <p><u>Observations directes ou documents à analyser :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Description des actions conduites pendant la pause méridienne• Examen des emplois du temps des classes et des enseignants• Amplitudes horaires des élèves <hr/> <p><u>Point de vue des acteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Élèves : sur leur rôle de tuteur• Élèves : sur leur emploi du temps• Enseignants : sur leur emploi du temps et les choix opérés
---	--

Le contenu du rapport.

Présenté au CA pour information.

En 5 parties :

1-description de la méthode.

2. *Synthèse des analyses par grands domaines*

Cette synthèse mentionne :

- Les points forts et les réussites du domaine
- Les points de vigilance et les marges de progrès
- Les objectifs et actions à développer

L'établissement ajoute en tant que de besoin les points non mentionnés dans le guide mais qu'il souhaite aborder.

**Contraintes ?
Faiblesses ?
Points faibles ?
Manque de
moyens ?**

3-Synthèse générale d'appréciation sur :

- ses points forts, ses ressources, ses « pépites »
- ses points de vigilance et ses marges de progrès, ses contraintes
- les choix qu'il propose, les leviers d'amélioration pertinents, efficaces et cohérents entre eux qu'il identifie.

4-Point 3 sous forme de tableau.

5-Appréciation sur le processus d'évaluation.

Des problèmes de fond :

1- **Participants** ? Tous ceux qui veulent vont discuter de l'organisation, du fonctionnement et des pratiques pédagogiques.

→ « redevabilité » à l'égard des usagers, du bon usage des deniers publics.

2- **Pilotage**? Au final la direction pour un rapport pré-établi.

3- « **Participation, co-construction** » : visage avenant du management

→ objectifs à atteindre, définis par les agents eux-mêmes, et qui légitimeront des injonctions à changer les pratiques.

→ faire porter la responsabilité des difficultés rencontrées au contexte local.

→ outil pour mettre fin à la maîtrise par les professionnels de leur métier.

4- Mutation profonde du contrôle administratif : **passage d'une obligation de moyens dans un cadre national à une obligation de résultats** selon des objectifs locaux.

→ aucun engagement de moyens supplémentaires dans un contexte de suppressions de postes enseignants et de non-crédation de postes d'AED, AESH, PSY-EN.

→ « rendre plus efficace le service public ».

5- Fin du caractère national du service public : **chaque EPLE invité à développer son « caractère propre »**.

Comment agir ?

- 1- Investir le procédé => dénoncer le manque de moyens
- 2- Ignorer => aucun caractère obligatoire pour ces réunions
- 3- Dénoncer la pseudo-concertation :
 - ne pas participer
 - demander le report en signant le courrier collectif.

Le rapport externe.

Une évaluation externe

- **Soutien méthodologique**
- **Respect déontologique**
- **Bienveillance**

ÉCHANGER

- Mettre en perspective.
- Nourrir les échanges.
- Apporter une rétroaction éclairée.

EXPERTISER

- Analyser les indicateurs.
- Identifier les forces, les faiblesses.
- Prendre en compte les leviers, les atouts et les contraintes.

RECOMMANDER

- Prioriser les besoins.
- Percevoir les marges de manoeuvre.
- Définir des orientations ambitieuses et pertinentes.

Compte tenu de la mission de service public, dans le respect de la singularité et de l'autonomie de l'établissement, l'évaluation externe vise à identifier ses forces, ses faiblesses et à s'appuyer sur son potentiel pour explorer avec lui les marges de manoeuvre et de progrès propres à garantir à l'ensemble des élèves des acquis solides, un parcours adapté à leur profil et leurs aspirations et une orientation ambitieuse et pertinente.

Une démarche participative pour une évaluation en toute confiance

L'adhésion de l'ensemble de la communauté éducative à la démarche d'évaluation de l'établissement est une condition de réussite en même temps qu'un objectif. La participation à la phase d'auto-évaluation est déjà un facteur de mobilisation de chacun, mais l'évaluation externe en optimise l'étendue et l'apport, à travers une approche pragmatique ayant du sens pour tous les acteurs. En aucun cas, elle n'évalue l'auto-évaluation, elle prend appui sur elle et l'enrichit.

Le rapport externe.

Une évaluation externe

- Soutien méthodologique
- Respect déontologique
- Bienveillance

ÉCHANGER

- Mettre en perspective.
- Nourrir les échanges.
- Apporter une rétroaction éclairée.

EXPERTISER

- Analyser les indicateurs.
- Identifier les forces, les faiblesses.
- Prendre en compte les leviers, les atouts et les contraintes.

RECOMMANDER

- Prioriser les besoins.
- Percevoir les marges de manoeuvre.
- Définir des orientations ambitieuses et pertinentes.

En s'appuyant sur ce qui fonctionne, en apportant une valeur ajoutée au questionnement pédagogique des équipes, en observant la manière dont les acteurs s'emparent des questions liées aux thématiques abordées, l'évaluation les entraîne à trouver par eux-mêmes les évolutions à mettre en œuvre, à construire des pistes d'action, à développer une compétence évaluative interne et continue.

Le rapport d'évaluation externe : contenu, finalité et diffusion

Le rapport définitif (après échanges avec l'établissement), d'une dizaine de pages au maximum, est synthétique et problématisé. Il identifie les spécificités de l'établissement, les éléments de plus-value, les marges de progrès et les axes stratégiques qu'il recommande de mettre en œuvre. Il est signé par les évaluateurs externes.

Le rapport définitif est communiqué d'une part au chef d'établissement et au conseil d'administration, d'autre part aux autorités de rattachement (recteur et collectivité de rattachement), qui accompagneront la mise en œuvre du plan stratégique et de formation. Aucune autre diffusion du rapport ne fait partie du cadre de l'évaluation.

Aucun engagement de moyens supplémentaires !